

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE LA GAILLARDE**

**ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DE LA PRISE D'EAU DE PIGEON BLANC**

**ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  
(COMMUNE DE USSAC)**

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES									DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES	
SECTION	N° Parcelle	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTE - NANCE (a)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
					N° Parcelle	SURFACE (a)	N° Parcelle	SURFACE (a)		
CP	104	Aux Breuils	S	11 394	104	11 394			<p><u>Propriétaire</u> : Commune de BRIVE LA GAILLARDE Hôtel de Ville – Place de l'Hôtel de Ville 19 100 Brive la Gaillarde</p> <p><u>Gérant-Gestionnaire</u> : Communauté d'agglomération de Brive - BP 103 – 9 avenue Léo Lagrange 19 100 Brive la Gaillarde</p>	

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE LA GAILLARDE**

**ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DE LA PRISE D'EAU DE PIGEON BLANC**

**ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  
(COMMUNE DE USSAC)**

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES									DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES	
SECTION	N° Parcelle	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTE - NANCE (a)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
					N° Parcelle	SURFACE (a)	N° Parcelle	SURFACE (a)		
CP	105 122	Aux Breuils //	S P	875 6 425	105 p122	875 1 000	p122	5 425	Propriétaire : Département de la Corrèze – Hôtel du département marbot Rue René et Emile Fage 19 000 Tulle N°SIREN : 221 927 205	<b>Acquisition du 28/11/2001</b> Acte publié le 5/12/2001 Vol 2001 P n°5303

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE LA GAILLARDE**

**ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DE LA PRISE D'EAU DE PIGEON BLANC**

**ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  
(COMMUNE DE USSAC)**

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES									DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES	
SECTION	N° Parcelle	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTE - NANCE (a)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
					N° Parcelle	SURFACE (a)	N° Parcelle	SURFACE (a)		
CP	129	Aux Breuils	T	9 051	129	9 051			<b>Propriétaire :</b> Madame BARIAL Lucette née le 17/04/1949 à Ussac, épouse Bosredon Chaumont 19 270 Ussac	<b>Donation du 19/07/1984</b> Acte publié le 14/08/1984 Vol 4772 n°1 <sup>er</sup>
	128	//	T	2 830	128	2 830				

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE LA GAILLARDE**

**ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DE LA PRISE D'EAU DE PIGEON BLANC**

**ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  
(COMMUNE DE USSAC)**

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES									DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES	
SECTION	N° Parcelle	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTE - NANCE (a)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
					N° Parcelle	SURFACE (a)	N° Parcelle	SURFACE (a)		
CP	109	Aux Breuils	Chemin	342	p109	50	p109	292	Propriétaire : Communauté d'agglomération de Brive - BP 103 – 9 avenue Léo Lagrange 19 100 Brive la Gaillarde	